



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

4045, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : 514 832-5000
Télécopieur : 514 832-1021

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie
Québec (Québec) G1V 5C3
Téléphone : 418 780-4362
Télécopieur : 418 780-2093

HQ-15-029

CIRCULAIRE

- MESSAGE IMPORTANT - Introduction des plaquettes 7 jours

Le 21 octobre 2015

**AU DIRECTEUR DE LA BANQUE DE SANG
AU CHEF TECHNOLOGISTE/COORDONNATEUR DE LA BANQUE DE SANG
AU RESPONSABLE DE LA BANQUE DE SANG**

Madame,
Monsieur,

À compter du 26 octobre 2015, Héma-Québec procédera à l'implantation des plaquettes 7 jours pour tous les types de plaquettes fabriquées soit par procédé d'aphérèse ou de mises en pool à partir du sang total.

Tous les produits plaquettaires seront soumis à des cultures bactériennes aérobie et anaérobie, 48 heures après leurs prélèvements. Une période additionnelle de 12 heures d'incubation sera requise avant de rendre disponible la plaquette pour fin de transfusion.

Ces périodes d'incubation totalisant 60 heures permettront la prolongation de la durée de vie d'entreposage de la plaquette à 7 jours à compter de la date du prélèvement. Ces deux périodes d'incubation contribueront à diminuer le risque de contamination bactérienne associé à la transfusion des produits plaquettaires.

Les codes de produits plaquettaires sont les mêmes. La date de péremption est indiquée dans le cadran inférieur droit de l'étiquette ISBT du produit.

Pendant la semaine de transition, il est possible que des plaquettes 5 jours et des plaquettes 7 jours soient disponibles en même temps, et ce, pour un maximum de 2 jours. Pour des raisons de sécurité d'approvisionnement, Héma-Québec distribuera les plaquettes 5 jours avant les plaquettes 7 jours. Pour ces mêmes raisons, nous demandons aux centres hospitaliers d'utiliser les plaquettes 5 jours avant les plaquettes 7 jours.

Cette mesure s'ajoute aux améliorations de la culture bactérienne de février 2005, de l'implantation de la pochette de dérivation sur les dispositifs de prélèvement de février 2003 et vise à assurer un approvisionnement en plaquettes des plus sécuritaires.

Nous vous invitons à consulter nos circulaires sur notre site Web à www.hema-quebec.qc.ca, à la section *Sang/Professionnels de la santé/Ressources/Circulaires d'information*.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information additionnelle. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations cordiales.

Original signé par

Sylvie Thibault, T.M.
Directeur des relations avec les centres hospitaliers

c.c. M. Serge Maltais, président et chef de la direction
M. Marco Décelles, vice-président et chef de l'exploitation
Dr Marc Germain, vice-président aux affaires médicales et directeur médical aux tissus humains
Dr Gilles Delage, vice-président aux affaires médicales en microbiologie
Dr André Lebrun, vice-président aux affaires médicales en hématologie